Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_184-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 16 octobre, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Joseph THEBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Christophe MARTINS, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Chrystèle BERTRAND à Michel BARBE, Yannick BRE à Christophe MARTINS, Candide RICHOUX à Frédéric DESSAUGE, Brigitte BERREE à Jean-Yves CLOUET

Absente : Delphine MONTREUIL

La séance est ouverte à 20h00.
Chrystel CAULET est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27
Pouvoirs : 4
Votants : 31
Quorum : 17

Séance levée à : 22h15

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1

N° Délibération CC/2026/184

EXPOSE DES MOTIFS

La création d'une Société Publique Locale pour la gestion du service public de la Petite Enfance nécessite un apport de capital réparti entre Montfort Communauté et ses communes membres. La libération de l'apport doit être comptabilisé en dépenses d'investissement au compte 261. Il convient par décision modificative d'ouvrir des crédits au chapitre 26 et de diminuer en contrepartie, les crédits ouverts au chapitre 23.

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_184-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement				
2313 - Constructions	33 640,00 €			
23 - Immobilisations en cours	**33 640,00 €**			
261 - Titres de participation		33 640,00 €		
26 - Participations et créances rattachées à des participations		**33 640,00 €**		
Total dépenses et recettes d'investissement	**33 640,00 €**	**33 640,00 €**		**0,00 €**
TOTAL	0,00 €		0,00 €	

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Montfort communauté,
Vu la délibération n° CC/2026/13 du conseil communautaire du 5 février 2026 approuvant les budgets primitifs 2026,
Vu la délibération n° CC/2026/32 du Conseil communautaire du 5 mars 2026 approuvant les budgets supplémentaires 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve les termes de la décision modificative n°1 du Budget Principal 2026.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

La secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE